

# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 septembre 2011

**PRESENTS** : MM.CUTELLE M, CLERC D, MUTTINELLI G, DANIELE M, BALAIR B, CURTENAZ M, GERMAIN C, GODARD JC, PUTELAT A, TEYSSIEUX L.

**ABSENTE EXCUSEE** : Mme BACHMANN F qui donne procuration à Mme CUTELLE M.

Convocations du 12.09.2011

Avant d'ouvrir la séance, sur proposition du Maire, le Conseil Municipal observe une minute de silence en hommage à Monsieur Michel DEBAUD, 3<sup>ème</sup> adjoint, qui nous a quittés brutalement le 30 août dernier. Le Conseil Municipal renouvelle toute sa sympathie à son épouse et à ses 2 filles.

## POSTE DE 3<sup>ème</sup> ADJOINT :

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de ne pas procéder au remplacement de Monsieur Michel DEBAUD. **Le poste de 3<sup>ème</sup> adjoint restera vacant.**

## DELEGUE A LA CCS SEMINE :

Le Maire invite le Conseil Municipal à élire un délégué pour siéger à la Communauté de Communes de la Semine, en remplacement de Monsieur Michel DEBAUD, et qui sera membre des commissions ZAC et zone de loisirs.

A l'unanimité, **Monsieur Bernard BALAIR est nommé à ce poste.**

## TRAVAUX DE VOIRIE :

**Défense incendie** : Les travaux de mise en conformité du chef-lieu ont été réceptionnés.

**Chemin des Grands Bois** : La 2<sup>ème</sup> tranche sera mise en chantier fin septembre.

**Marché à bons de commande** : Eu égard aux besoins, le Conseil Municipal décide de souscrire un avenant majorant de 60 000 € HT l'enveloppe budgétaire annuelle initialement de 240 000 € HT, pour les années 2011 et 2012.

**Projets 2012** : Une réflexion est engagée sur le programme de travaux de voirie 2012 : Carrefour Rues de la Viborne et de la Barcy, notamment.

## AFFAIRE FONCIERE :

**Ex-maison BOUCHOUD** : Le Conseil Municipal prend connaissance des 3 offres d'achat reçues en Mairie, suite à la publicité parue. Délégation est donnée au Maire pour prendre rendez-vous avec le candidat qui a présenté la meilleure proposition de prix.

Une partie de la toiture a été endommagée par l'incendie de la maison voisine. Un expert mandaté par l'assurance de la Commune a visité les lieux ce jour, un rapport sera rendu.

## PLACEMENT BUDGETAIRE :

Eu égard à la disponibilité de trésorerie, **le placement de 250 000 €**, en 2 opérations de 100 000 € et 150 000 €, sous forme de souscription à l'emprunt d'Etat, est reconduit.

## QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal :

- prend connaissance de la convocation au **Tribunal Correctionnel de Thonon les Bains le 19 janvier 2012**, pour **infraction d'un privé au Plan Local d'Urbanisme**, pour la construction d'un abri et d'un mur. Un avocat mandaté par le contrat «protection juridique» assurera la défense de la Commune.
- décide de prendre en charge les frais supportés par les conseillers inscrits au **congrès des Maires à Paris, du 22 au 24 novembre 2011**.
- est informé du **congrès départemental des Maires qui se tiendra à MORZINE, le 5 novembre 2011**
- décide **l'achat d'une station fuel polyéthylène pour** le stockage du gasoil non routier, pour les engins de voirie
- dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale, **décide de reconduire, sans modification, les abattements en place pour la Taxe d'Habitation 2012**
- en tant qu'actionnaire, autorise la **SEMCODA à participer au capital** de la future société d'économie mixte dénommée **SEM 4 V** (SEM des 4 Vallées) en Savoie, à hauteur de 50 000 €
- est informé de la date d'achèvement de construction des 6 logements locatifs de Bonvy : décembre 2011.
- prend acte de différents rendez-vous et réunions.

LE MAIRE,

Marthe CUTELLE